Corporation du Parc de l'Aboiteau

Procès-verbal

16 septembre 2019

Présents : Serge Léger, président
Carole LeBlanc, vice-présidente
Hector Cormier
Eliza LeBlanc
Yvonne LeBlanc
Stéphane Dallaire, secrétaire

Absent : Hector Doiron

Début de la réunion : 18h30

Proposé par Carole LeBlanc, appuyé par Yvonne LeBlanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

1. Discussion par rapport à l'entente de développement avec le terrain de camping

   Le secrétaire fait la lecture de l'entente de développement proposé et explique les grandes lignes reliées à celle-ci.

   Proposé par Hector Cormier, appuyé par Eliza LeBlanc

   QU'ATTENDU que le Village de Cap-Pelé veut signer une entente de développement avec Camping Plage Aboiteau Beach Inc.;
   QU'ATTENDU que la Corporation du Parc de l'Aboiteau sous-loue le terrain pour le développement du terrain de camping;
   PAR CONSÉQUENT, le conseil d'administration autorise le président et le secrétaire de signer l'entente de développement tel que présenté à soir avec le Village de Cap-Pelé et Camping Plage Aboiteau Beach Inc.

   ADOPTÉ

2. Sous-bail avec le terrain de camping

   Stéphane Dallaire informe que le Camping Plage Aboiteau Beach Inc. a accepté les changements proposés par la Corporation du Parc de l'Aboiteau. La signature du sous-bail devrait se faire sous peu.

Proposé par Hector Cormier, appuyé par Carole LeBlanc que la réunion soit ajournée.

Levée de la réunion : 19h07